

La Provence LA PROVENCE
Privilège
POUR RECEVOIR VOTRE CARTE GRATUITE !

Avec la **Carte Club Privilège** bénéficiez de nombreux avantages et réductions auprès de vos partenaires et participez à de nombreux jeux concours.

www.laprovenceprivilege.com

Saint-Marcel

À 24 ans, il perd la vie en scooter.

La Provence

LUNDI 17 AOÛT 2009

MARSEILLE

www.laprovence.com / 0,90€
 POUR JOINDRE LA REDACTION : 04.91.84.45.45

IRAN



Clotilde Reiss libérée

Elle a rejoint l'ambassade de France, hier soir / PH. REUTERS P. 21

Grippe A : trois cas et la classe ferme

Le gouvernement n'a pas prévu des moyens de garde de substitution P. 23

Gouvernement : chaude rentrée

Taxe carbone, Hadopi, statut de La Poste... les dossiers sensibles sont nombreux P. 22

Avant-goût d'Argilla à Aubagne

Deux expos à voir avant la 10^e édition du marché potier, le week-end prochain P. 26

0 20306 - 817 - 0,90 € - 0



CAHIER 1 - N° 4447

L'OM a assuré l'essentiel

Une petite victoire (1-0) hier soir à Montpellier face à Lille permet aux Olympiens de rester dans le trio de tête CAHIER SPORTIF

9''58 : Usain Bolt supersonique



Le sprinteur jamaïcain a pulvérisé le record du 100 mètres hier soir à Berlin pour décrocher le titre de champion du monde. Tyson Gay termine deuxième en 9''71 et Asafa Powell troisième en 9''84. / PHOTO REUTERS CAHIER SPORTIF

463241

BNP PARIBAS
 La banque d'un monde qui change

La Provence

Circuit Tennis 2009

- L'évolution des tournois affiliés et les classements,
- la rubrique des Clubs,
- les infos Ligue de Provence etc...

IFT **Wilson** **ST**

Aujourd'hui dans La Provence Sports



Dossier Vent de fronde contre les éoliennes

Une pétition nationale a été lancée contre leur développement. Dans la région, certains projets, comme à Châteauneuf-Val-St-Donat, rencontrent des oppositions. / PH. S. MERCIER P. 2 ET 3

ENVIRONNEMENT / Un peu plus d'une semaine après le lancement d'une pétition nationale contre le développement des

Énergie éolienne : autant en



Le parc éolien de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

/ PHOTO NICOLAS VALLAURI

Par Béatrice Jullion

bjullion@laprovence-presse.fr

2 000 éoliennes poussent aujourd'hui en France. Quelque 10 000 sont prévues d'ici 2020. L'objectif ? Répondre aux attentes européennes en matière de protection du climat et d'indépendance énergétique. Il s'agit pour beaucoup, y compris pour le gouvernement, d'une évolution incontournable. D'autant que le chemin semble long pour atteindre le niveau de certains pays voisins (2 500 mégawatts produits en France, 22 000 en Allemagne). L'éolien est alors vendu comme une énergie propre, renouvelable, plus compétitive même que le photovoltaïque. Pour certains, ces hautes machines blanches, battant l'air avec leurs pales immenses, font même partie du paysage. Mais pour d'autres, irréductibles dont le nombre tend à grandir, l'énergie éolienne représente un vrai danger. Comme celui d'une pollution visuelle et irréversible dans un pays qui compte tant de paysages naturels à sauvegarder. Cet argument, les "anti-éoliens" l'ont fortement développé ces derniers mois. Notamment par le biais d'une pé-

tition lancée voici trois mois en Ardèche ; puis ouverte, le 1^{er} août dernier, au niveau national. Celle-ci réclame ni plus ni moins qu'un moratoire interdisant la construction de futures éoliennes en France. Dans la région, cette énergie n'a pas encore trouvé sa place : quatre sites seulement livrent 40-50 mégawatts, soit 1 % de la production française. De fait, Provence-Alpes-Côte d'Azur fait bel et bien figure de lanterne rouge, au même titre que l'Alsace ou la Bourgogne, pourtant bien moins ventées... Un paradoxe qui s'explique par plusieurs facteurs : contraintes aéronautiques, protection poussée de certaines zones environnementales, opposition de riverains... C'est le cas notamment à Châteauneuf-Val-Saint-Donat (Alpes-de-Haute-Provence) où le maire, porteur d'un projet depuis 2001, bute sur le "non" d'une association regroupant une centaine d'adhérents.

Si les arguments des uns comme des autres se défendent, la complexité du dossier ne laisse augurer pour l'instant aucune issue qui satisfasse l'une ou l'autre des deux parties. Une chose est sûre : au plan local comme au plan national, le combat éolien promet d'être rude. ■

LES FAITS

Le 1^{er} août, une pétition réclamant un moratoire contre l'implantation de nouvelles éoliennes en France est ouverte au plan national

DANS LA RÉGION, ON N'A PAS ATTENDU LA PÉTITION POUR S'OPPOSER À DES PROJETS

La scène se passe au Mont Gerbier de Jonc, en Ardèche. Ce samedi 1^{er} août, une soixantaine de personnes inaugurent une plaque "à la mémoire des paysages extraordinaires du Massif central". À l'origine de cet acte symbolique, plusieurs collectifs anti-éoliens. Ce même jour, Yves Vérilhac, l'homme par qui le scandale est arrivé (lire en page 3), étend sa pétition, lancée en Ardèche il y a trois mois, à l'ensemble du territoire. Un texte réclamant un moratoire de dix ans contre l'implantation d'aérogénérateurs industriels en France. En accès libre sur internet, il enregistrait hier plus de 2 300 signatures. Et demande au président de la République de "surseoir à toute implantation de nouvelles éoliennes industrielles pour les dix ans à venir, et l'apport de garanties quant à l'avenir des paysages français".

Parmi les signataires figure la Fédération du développement durable : "Nous dénonçons le massacre paysager de notre pays, annonce Jean-Louis Butré, son président national. Des constructions de 100 m de haut, un aérogénérateur de 70 tonnes à leur sommet et des pâles tournant à 300 km/h, ça n'est pas rien dans le champ visuel !" Un avis que partage l'association Paysages de France, opposée à l'artificialisation des paysages naturels : "Certaines zones peuvent se prêter aux implantations d'éoliennes, sous réserve d'une étude d'impact paysager et d'une vraie concertation des populations locales, observe Pierre Gennevois, correspondant en Paca. Mais pas les sites emblématiques !"

Qu'en est-il dans la région ? Vu le faible développement de l'éolien en Pa-

La plaque commémorative inaugurée le 1^{er} août dernier. Un acte symbolique pour les défenseurs des paysages du Massif central.

/ PHOTO DR

ca (1 % de la production nationale), la question de la pollution visuelle ne se pose pas encore de façon aussi nette. Mais certains projets font l'objet d'une rude opposition. Exemple à Bruis, dans les Hautes-Alpes : fin

2007, l'association Pivoine obtient gain de cause contre la Communauté de communes de la vallée de l'Oule et la CNR (Compagnie nationale du Rhône) pour leur projet de parc (12 machines) sur le col de Bruis. "Cette crête se

situe dans un couloir migratoire où, rien que de nuit, passent 40 000 oiseaux, note sa vice-présidente Annie Cousin. Imaginez les impacts !" Depuis, la Communauté de communes a relancé le projet et obtenu du préfet l'autorisation d'une ZDE (Zone de développement éolien)... Dans les Alpes-de-Haute-Provence, à Châteauneuf-Val-Saint-Donat, l'affaire dure depuis 2004 : "La mairie a obtenu un permis de construire en 2007, mais nous en sommes à notre 4^e recours en appel, relate Claude Balsac, président de l'Association chabannaise pour la qualité de vie. Cinq éoliennes de 125 m de haut domineraient la commune. Avec les nuisances sonores que cela suppose, deux habitations se situent à moins de 500 m du projet, un lotissement à un peu plus de 500." ■

B.J.

PROVENCE
VALLÉE DU RHÔNE
CÔTE D'AZUR

Les Rosés

de votre région
sont à déguster
dans ce >
hors-série 2009
de La Provence

CHEZ VOTRE MARCHAND
DE JOURNAUX

2,90 €

La Provence
2009
PROVENCE - VALLÉE DU RHÔNE - CÔTE D'AZUR
100
vins plaisir
pour un été
de fêtes

32
BOUTEILLES
À MOINS DE
6 EUROS

GASTRONOMIE
Les chefs s'installent
chez les vignerons

EUROPE
Menaces sur
le rosé

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

LE LIVRE

de Jean-Louis Butré

QUAND GISCARD

Quand Jean-Louis Butré fonde, il y a 2 ans et demi, la Fédération du développement durable, quelle n'est pas sa surprise de recevoir un jour l'appel de l'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing : "Il désirait me rencontrer pour connaître la position de notre fédération et savoir pourquoi je m'élevais contre les éoliennes industrielles. Au final, il m'a dit partager avec moi deux points de vue sur le sujet. Un massacre des paysages français et un business douteux."

Loin de toute considération politique - la fédération regroupe 500 associations, experts et citoyens de tous bords -, l'homme l'assure de son soutien. Aussi, quand Jean-Louis Butré rédige son ouvrage *L'imposture, pourquoi l'éolien est un danger pour la France* (éditions du Toucan), Valéry Giscard d'Estaing lui envoie une lettre en guise d'avis, avec l'autorisation de la faire figurer en préface.

"Lui et moi sommes donc d'accord sur deux points, développe Jean-Louis Butré. D'abord, l'imposture économique, dans le sens où il ne faut pas racketter les citoyens en leur disant que l'éolien sera un plus. Le gouvernement impose un tarif de rachat de l'électricité éolienne à EDF qui, du coup, doit bien le répercuter en bout de chaîne sur la facture des contribuables. De plus, EDF doit raccorder les éoliennes au réseau électrique, ce qui implique des études et travaux de grande envergure, donc coûteux..."

Le second point partagé concerne le massacre des paysages : "Quelques éoliennes posées dans un coin plat, ça décoiffe, ironise l'auteur. Mais pas sur des sites comme le Mont Saint-Michel, classé patrimoine de l'Unesco, où 9 projets sont dans les cartons. Ou nous banaliserons des lieux vierges et magnifiques..."

Ci-contre, la préface de Valéry Giscard d'Estaing.

éoliennes en France, le ton monte, y compris dans notre région. Le point sur une opposition qui promet d'être longue

emporte le vent de la colère



LES 3 QUESTIONS

à un ingénieur de la CDV

"CE MORATOIRE IRAIT À L'ENCONTRE DU GRENELLE"

Mathilde Bouscary est ingénieur projet pour La Compagnie du Vent (CDV). Spécialisée dans le développement et l'exploitation de parcs éoliens, cette filiale de GDF-Suez adhère au Syndicat des énergies renouvelables.

Cette recrudescence d'attaques "anti-éoliennes" gêne-t-elle les professionnels tels que vous dans leurs projets ?

Elle nous gêne dans le sens où il est difficile pour nous de démentir pareilles polémiques. Je précise toutefois que toutes les associations environnementales ne partagent pas l'avis de ces "anti-éoliens". Pour exemple, France Nature Environnement, fédération nationale regroupant 3 000 associations de protection de la nature. Et tous ceux qui s'interrogent peuvent visiter le site www.planete-eolienne.fr/idees_fausses.html. Ils constateront que cette pétition utilise des arguments en partie faux. Par exemple, on y parle d'une prolifération anarchique de machines. Or, le système des Zones de développement éolien (ZDE) ne le permet pas. Et le préfet du département est le garant de cette non-prolifération ! Enfin, un moratoire qui réclame l'arrêt complet du développement des éoliennes va à l'encontre des accords du Grenelle 2.

L'éolien a toutes les peines du monde à s'imposer en Paca.

Pourquoi ?

Pour une raison majeure : les nombreuses contraintes aéronautiques (aviation civile et militaire) interdisent le développement de l'éolien sur une grande partie de ce territoire. Vient ensuite une "surprotection" de certaines zones environnementales protégées comme les Zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique (Znieff2). Du coup, la Direction régionale de l'environnement (Diren) donne souvent un avis négatif qui peut influencer le préfet dans sa décision d'autoriser un permis de construire.

Du coup, on peut se demander si l'éolien a vraiment sa place en Paca ?

Il l'a, et plus particulièrement qu'ailleurs, en raison des grandes difficultés de notre réseau électrique. Quasiment toute l'énergie qui arrive en Paca transite par Salon. S'il y a un problème à cet endroit, c'est toute la région qui subit des coupures. Or, l'éolien est un moyen parmi d'autres de produire de l'énergie en région (Ndlr : la moyenne tension est consommée de préférence au niveau local).

Propos recueillis par B.J.

LE COMMENTAIRE

d'Yves Vérilhac / initiateur de la pétition

"UNE GOUTTE D'EAU DANS LA NOTION DE GASPILLAGE"

"J'ai voulu briser un tabou. Mettre ma crédibilité au service d'une cause." Yves Vérilhac, l'initiateur de la pétition, rappelle qu'il a dirigé 10 ans la Frapna Rhône-Alpes (Fédération régionale de la protection de la nature), avant de créer et de prendre en main le Parc naturel régional des Monts d'Ardeche. L'homme est réputé pour son franc-parler. Le "tabou" qu'il dénonce ? "L'éolien industriel tel qu'il est développé aujourd'hui, ne respecte pas les principes environnementaux que le plus grand nombre doit observer. Pour qu'il soit bon, un projet doit prendre en compte des critères à la fois écologiques, économiques et sociaux."

Sur un plan écologique, Yves Vérilhac dénonce un "mitage" au niveau des implantations d'éoliennes : "Il existe des règles strictes, loi Montagne, loi Littoral, plans locaux d'urbanisme ; ce sont elles qui ont permis un aménagement harmonieux du territoire français. Or, il semble que l'éolien en soit absous. Alors que de telles machines transforment radicalement la nature d'un territoire, un paysage qui a mis des millénaires à se créer..."

Yves Vérilhac rappelle aussi les ambitions environnementales de la France qui, pour répondre aux objectifs fixés par l'Europe (la France devra produire 23 % de l'énergie consommée qui devra provenir des énergies renouvelables), entend construire 10 000 éoliennes d'ici 2020. "Or, ces machines ne répondraient qu'à 10 % de nos besoins électriques. Allez expliquer ensuite aux Français,



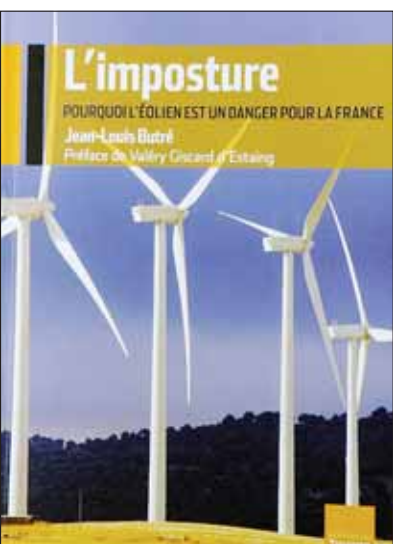
► Yves Vérilhac, un écologiste de la première heure. / PHOTO DR

nir des énergies renouvelables), entend construire 10 000 éoliennes d'ici 2020. "Or, ces machines ne répondraient qu'à 10 % de nos besoins électriques. Allez expliquer ensuite aux Français,

une fois qu'on aura bien abîmé le paysage, qu'on utilisera quand même le nucléaire !" Selon lui, en effet, un aérogénérateur ne produit de l'énergie que 20 à 30 % du temps, en fonction des vents, soit trop ou pas assez. De plus, cette énergie n'est pas stockable, au contraire de l'hydraulique, par exemple. "Enfin, on nous vend les énergies durables comme des énergies de proximité, mais comment peut-on l'affirmer pour l'éolien ? Quand on sait que la France revend une partie de son électricité, cette énergie envoyée dans le réseau national est une goutte d'eau dans la notion de gaspillage."

Béatrice Jullion

DÉNONCE UN SCANDALE



► Sorti en 2008, l'ouvrage de Jean-Louis Butré devrait faire couler beaucoup d'encre en ces temps de polémique.

/ REPRO FLORIAN LAUNETTE

Cher monsieur, nous avons souvent parlé du scandale financier et environnemental des éoliennes et je vous ai encouragé à l'expliquer publiquement avec clarté. Avec honnêteté aussi car c'est, à mon avis, ce qui manque aujourd'hui dans toutes les démonstrations officielles de promotion des énergies renouvelables.

Or, le développement inconsidéré - j'allais dire irresponsable - des éoliennes ne résiste pas à l'analyse de quelques vérités et de quelques chiffres simples. Avec vos talents de pédagogue, vous saurez les décortiquer pour informer complètement l'opinion, mais aussi les élus locaux et les représentants de la puissance publique sur le terrain. Il s'agit de dénoncer un gaspillage inacceptable des fonds publics, un discours officiel trompeur, un 'business' souvent douteux : vous saurez le faire sans polémique."

740226

La Provence

Pour un été 100% réussi...

25 balades en Provence

DE LA CAMARGUE AUX ALPES DU SUD
Des sorties 100% réussies

La Provence

2,50€

Chez votre marchand de journaux

Une nouvelle fois, nous vous proposons de partir à la découverte de notre région à travers 25 promenades à faire en solo, en famille, ou entre amis. Ces escapades sont le fruit du travail de nos reporters. Ils ont minutieusement testé tous les circuits proposés - la lavande en Haute-Provence, le Mont Serein verdoyant, le parc enchanté de Saint-Pons - et chacune des activités présentées - canoë sur la Sorgue, équitation en Camargue, sentier sous-marin à Carry, remontée aquatique dans le Vaucluse...

Objectif : vous offrir de nouveaux horizons pour une journée de détente au grand air, avec en prime une ouverture culturelle et la rencontre d'acteurs locaux passionnés par leur terroir.

Nous allons vous faire aimer encore plus fort notre région